

Compte rendu de la 3^{ème} réunion
du groupe de travail sur la connaissance des associations
du 15 juin 2010

Présidente : Edith Archambault, professeur émérite à l'université Paris 1

Rapporteurs : Jérôme Accardo, Insee
Brahim Laouisset, MJSA-DJEPVA

Destinataires : Les membres du groupe.

Liste des participants

Edith ARCHAMBAULT (Université Paris 1, présidente)

Jérôme ACCARDO (INSEE, rapporteur)

Brahim LAOUISSET (MJSA-DJEPVA, rapporteur)

Baudouin SEYS (DREES)

Edith ARNOULT-BRILL (CNVA)

Sylvie BANOUN (MJSA-DJEPVA)

Martine BARTHELEMY (CEVIPOF)

Romain GUERRY (UNIOPSS)

Amandine HUBERT (MJSA-DJEPVA)

Nadine LEGENDRE (CNIS)

Lionel PROUTEAU (Université de Nantes)

Nicole ROTH (Cour des Comptes)

Michel VILLAC (ACSE)

1) Introduction

Edith Archambault ouvre la séance. Elle annonce la tenue de la 2^{ème} réunion du groupe de suivi de la CVA 2 qui se déroulera le 29 juin prochain, ainsi que la présentation de l'avancement des travaux du groupe de travail qu'elle fera devant le bureau du CNIS le 30 juin.

Le thème de la réunion du jour est la mesure du bénévolat, deuxième priorité de la CVA 2. Le bénévolat est également un élément essentiel de la priorité 4 relative à la méthodologie de la mesure de la « plus-value » associative.

Comment mesurer le bénévolat ?

C'est une ressource gratuite et en même temps une force de travail. Il devrait donc apparaître dans les comptes des associations à la fois du côté des ressources et des emplois. Il faut distinguer le travail bénévole informel, entraide entre ménages et le travail bénévole formel, celui qui est destiné aux associations principalement ou à d'autres organisations

3 modes d'approches pour le mesurer :

- l'enquête emploi du temps de l'Insee (elle est en cours en France avec des résultats prévus en 2011). Toutefois le questionnaire ne distingue pas simple participation du travail bénévole et il est plus adapté à la mesure du travail bénévole informel et surtout au travail bénévole domestique au sein des ménages et la périodicité de l'enquête, tous les dix ans est insuffisante.
- l'enquête auprès des ménages. Une enquête a été confiée à la DREES et Baudouin Seys en fera une présentation au cours de la réunion.
- l'enquête auprès des associations : deux enquêtes ont été réalisées par Viviane Tchernonog en 1999 et 2005 avec des classifications du bénévolat par taille d'associations, secteurs d'activité, associations employeurs et sans salarié, par tâche effectué et temps passé... En revanche, on connaît le nombre d'engagements bénévoles, mais pas le nombre exact de bénévoles. Il n'y a rien non plus sur les trajectoires et caractéristiques des bénévoles. On a des informations sur les bénévoles réguliers, mais pas sur les ponctuels, ni sur le bénévolat hors association.

2) intervention de Baudouin Seys (DREES)

Il précise que l'appel d'offre de l'enquête a été publié cette semaine pour une prestation externe, contrairement à l'enquête EPCV 2002 gérée par l'Insee. On prévoit une collecte par téléphone en septembre/octobre avec 4000 réponses effectives. Les données collectées seront mises à disposition sur le site Quetelet, mais ne seront pas exploitées par la DREES. Selon lui, si une enquête sur la vie associative devait être pérennisée, il faudrait la prévoir dans des structures ad hoc. Le questionnaire de l'enquête se base largement sur celui de 2002 avec un certain nombre de simplifications.

Jérôme Accardo note en effet que l'on est passé de 36 pages à 16 pages.

Sylvie Banoun ajoute que l'aspect économique prévaut largement dans ce nouveau questionnaire. Elle demande si des modifications à la marge sont possibles.

Baudouin Seys indique que le questionnaire a été validé par le Cabinet de Marc-Philippe Daubresse, qui est extrêmement soucieux des délais.

Nadine Legendre demande si l'enquête sera labellisée.

Baudouin Seys : a priori, non.

Nadine Legendre : dans ce cas elle ne bénéficiera pas de la protection de la loi de 1951.

Jérôme Accardo : sera-t-elle échantillonnée ?

Baudouin Seys : ce sera plutôt un échantillon par quota avec des tirages aléatoires sur des listes de téléphone. Le coût de l'enquête est d'environ 100 K€, rien à voir avec l'enquête 2002 qui était en face à face avec une extension de l'enquête EPCV sur la participation associative.

Lionel Prouteau constate que cette enquête n'étant pas rattachée à un dispositif existant, la contrainte budgétaire est plus forte et qu'il y a moins de variables de contrôle. De plus, il y avait en 2002 un volet sur le comportement bénévole des proches et parents. Enfin, la taille de l'échantillon est restreinte. Déjà en 2002, il était difficile d'étudier le bénévolat sectoriel. En 2010, on aura environ 1000 bénévoles dans les réponses.

Sylvie Banoun estime que le détail structurel est faible. Les associations de santé, d'éducation populaire et de jeunesse se retrouvent dans le poste autres associations. Par ailleurs, il y a beaucoup d'associations dans la classification retenue dont les bénévoles sont au service de leurs membres.

Baudouin Seys : la difficulté est qu'il est difficile d'avoir une longue liste dans une enquête par téléphone.

Sylvie Banoun : cette enquête ne se refera pas très souvent. Ce serait dommage qu'elle soit moins riche et pas calibrée en fonction de ce qui est nécessaire.

Jérôme Accardo le surcoût du module participation associative de l'enquête EPCV 2002 était de 300 K€ L'Insee n'a pas pris en charge cette nouvelle enquête car le dispositif SRCV est déjà très chargé. Par ailleurs, les difficultés rencontrées sur l'enquête emploi ne permettaient pas non plus d'envisager un volet sur le bénévolat.

Brahim Laouisset : pour information, une enquête spécifique sur la pratique sportive est en cours. C'est en enquête téléphonique avec un échantillon de 8500 individus dont le coût est de 340 K€.

Baudouin Seys : en 2002 on avait déjà eu beaucoup de délicatesse pour décrire le type d'associations et le rôle des individus. Si des enquêtes régulières doivent se mettre en place, c'est dans un groupe comme celui ici présent qu'il faut mener la réflexion sur le contenu des questionnaires.

Michel Villac : il existe deux entrées sur le bénévolat

- les individus : ce qu'il y a dans le questionnaire paraît suffisant pour les participations les plus fréquentes
- les associations : le bénévolat est un facteur de production, c'est avec une enquête auprès des associations que l'on doit rentrer dans des détails sectoriels plus forts.

Romain Guerry : sur les conditions exposées, on ne peut que se sentir déçu et contrarié par rapport aux attentes de la CVA 2. On avait demandé un système d'information complet et pérenne : on a tout le contraire. Sur l'aspect sectoriel, on ne se donne pas les moyens. Dans le rapport du groupe de travail, il faudra en parler car on risque encore de rater l'occasion.

Nicole Roth : je comprends que les attentes ne peuvent être que déçues.

Baudouin Seys : je signale que les travaux du groupe de travail et les travaux préparatoires à l'enquête ont été parallèles. L'enquête confiée à la DREES ne pouvait pas refléter les préconisations d'un groupe de travail qui n'avait pas rendu son rapport.

Edith Archambault : aura-t-on des résultats pour 2011, année européenne du bénévolat ?

Baudouin Seys : il y aura des résultats fin d'année 2010.

Nicole Roth : et sur l'enquête emploi du temps, existe-t-il une possibilité de raccrocher des éléments qualitatifs ?

Jérôme Accardo : c'est envisageable à condition de se limiter à une centaine d'enquêtés.

Sylvie Banoun : on a des infos précises sur le revenu, mais rien sur certaines caractéristiques sociodémographiques, la famille notamment. Peut-on, en restant dans la même enveloppe budgétaire, faire évoluer le questionnaire ?

Lionel Prouteau : ce projet à court terme me semble trop engagé pour modifier le questionnaire, mais cela contribuera à notre réflexion sur la mesure du bénévolat. Une fois de plus les événements confirment le côté anarchique qui prévaut dans la connaissance des associations.

Je suis d'accord sur la distinction des deux sources associations et ménages, qui se complètent, mais je répète que sur l'approche ménage, il n'y a rien d'élaboré. Il y a un travail important à faire en amont de la collecte des informations : le bénévolat c'est comme le chômage, on ne se contente pas de demander aux gens s'ils sont chômeurs. EPCV 2002 a été une bonne enquête car elle permettait de caractériser les bénévoles. Sur ce sujet, des travaux importants ont été faits par les canadiens et les anglais, qui mesurent le volontariat ex post.

Concernant le module associatif de SRCV 2008, on ne retrouvera pas de comparaison avec 2002. Il faut moins d'enquête, mais plus de cohérence entre l'ensemble des dispositifs d'observation. Je doute que l'utilisation de l'enquête emploi du temps donne des résultats sur le bénévolat. En particulier les taux d'adhésion y sont inférieurs de 10 à 15 points par rapport à EPCV 2002.

Edith Arnoult-Brill : je pensais que l'on était arrivé au constat suivant : le GT doit prendre acte du « coup qui est parti » et il faut dans le rapport écrire ce que l'on attend dans les prochaines enquêtes sur le bénévolat. Ici, on voit la méconnaissance totale du terrain de ceux qui mènent l'enquête et écrivent le questionnaire. Concernant la classification des associations on se limite à une petite partie des associations : les anciens combattants, les associations d'anciens élèves ... On confond territoire et secteur. Dans le questionnaire, un jeune bénévole ne se retrouve pas, il faut lancer des pistes sur la définition du bénévolat dans le rapport. Il faut se poser la question de qualifier les champs associatifs qui constituent le socle.

Nicole ROTH : ce dernier point renvoie à nouveau au problème des nomenclatures. Cette nomenclature d'associations est obsolète

Edith Archambault : « positivons tout de même ». Cette enquête nous donnera des évolutions par rapport à 2002. On pourra également demander à certains individus enquêtés s'ils souhaitent répondre à des questions plus précises et ciblées.

Michel Villac : il faudrait, au travers de 3 ou 4 questions, obtenir un ciblage du bénévolat. C'est peut être pas si compliqué à placer dans d'autres enquêtes auprès des ménages.

Jérôme Accardo : il y a une forte contrainte sur la DREES en termes de coûts et de délais. Par ailleurs, les critiques faites à Baudouin Seys auraient pu être largement faites dans le cadre de l'enquête de 2002.

Baudouin Seys : une enquête statistique repère les grandes masses, ensuite il faut une investigation sur des populations ciblées que l'on interroge en détail (filtrage de la population générale en une population d'intérêt).

Lionel Prouteau : l'Insee a certes des compétences, mais sur des réalités comme cela il faut des connaissances transversales.

Jérôme Accardo : la DREES, mobilise un 10^{ème} d'équivalent temps plein, c'est très peu. En 2002, il y avait une personne à temps plein.

Edith Archambault : et sur le bénévolat informel ?

Baudouin Seys : il n'y a rien mais ce n'était pas non plus dans l'enquête de 2002. Dans l'enquête santé de la DREES, il y aura des questions sur l'aide à la dépendance.

Lionel Prouteau : l'enquête emploi du temps apporte des éléments sur le bénévolat informel.

Romain Guerry : existe-t-il des recommandations sur la connaissance du bénévolat ?

Edith Archambault : oui, ce sont les recommandations du BIT.

Edith Archambault présente les avantages et les inconvénients des différentes enquêtes :

Enquêtes auprès des ménages.

Avantages : une connaissance précise des caractéristiques des individus (diplômes, revenus, trajectoires, motivations,...)

Inconvénients : difficultés de classer l'association, surestimation du temps de travail bénévole

Enquêtes auprès des associations :

Avantages : classification immédiate du bénévolat par associations employeurs ou non, connaissances des tâches effectuées par les bénévoles et du temps passé.

Inconvénients : nombre d'engagements bénévoles connu mais pas le nombre de bénévoles ; rien sur les caractéristiques personnelles, ni sur le bénévolat hors association.

3) Validation du Compte rendu de la réunion précédente

Le CR est validé en séance sans modification.

4) Présentation orale rapide des entretiens réalisés depuis le 6 mai

Jérôme Accardo et Brahim Laouisset présentent les entretiens avec :

- André Hochberg (Président de France générosités)
- Philippe Da Costa (Directeur du bénévolat et de la jeunesse à la Croix Rouge française)
- Sophie Ponthieux (Insee, Division « conditions de vie des ménages »)
- Carine Burricand (Insee, Division « revenus et patrimoine des ménages »)
- Michel Duée (Insee, Chef de la division « conditions de vie des ménages »)
- Jean Bastide (Président de France Bénévolat)
- Susana Szabo (France Bénévolat)
- Michel Soublin (Président du Comité de la Charte)

5) Aspect international

Edith Archambault : il y a eu des comparaisons internationales sur le bénévolat qui ont révélé des différences selon les pays. Un manuel méthodologique sur la mesure du bénévolat dans le cadre d'un programme de coopération entre le BIT et l'Université Johns Hopkins a été rédigé mais pas publié.

Jérôme Accardo : concernant l'enquête emploi du temps, il n'y aura rien avant 10 ans.

Lionel Prouteau : dans le bloc associatif de SRCV, le détail sur la participation associative est bien inférieur à celui de l'enquête de 2002.

Michel Villac : pourrait-on avoir le calendrier Insee des enquêtes auprès des ménages ? A-t-on prévu de rencontrer le côté entreprises ? On n'est pas obligé de viser le périmètre secteur associatif en bloc, on peut faire une approche par les subventions.

Lionel Prouteau : il faut absolument donner des préconisations sur les enquêtes ménages, en lien avec les besoins de connaissance sur le bénévolat.

Michel Villac : il ne faut pas exclure les pistes en dehors de l'Insee. On pourrait proposer un module portable qui pourrait être adossé à d'autres enquêtes.

Jérôme Accardo : il faut une phase de réflexion plus en amont.

Lionel Prouteau : on pourrait réexaminer le bloc associatif de SRCV.

Edith Archambault : on risque de perdre le suivi temporel

Lionel Prouteau : autant le perdre si on en améliore la qualité, notamment la pertinence des questions.

Edith Archambault clôt la séance en précisant que la prochaine réunion du groupe aura pour thèmes les ressources des associations. Viviane Tchernonog sera auditionnée en séance sur le sujet. Sylvie Banoun fera également une courte présentation du « jaune » associatif

Prochaine réunion du groupe : mardi 6 juillet 2010, 139 rue de Bercy, Paris 12ème